

Sarraméa

La protection des captages, une priorité !

La prolifération des cerfs cause de gros dégâts sur les captages installés sur la commune. En réponse, la mairie a programmé des campagnes de régulation encadrées par la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie.

Nichée à l'ombre du plateau de Dogny, la commune couvre 9 000 hectares essentiellement composés de forêt. Ici comme ailleurs sur la Grande Terre, la prolifération de cochons et de cerfs nuit à l'environnement. Mais pas seulement. Les cinq points de captage et de pompage disséminés sur la commune et destinés à alimenter le réseau de distribution collectif en eau potable en font régulièrement les frais, plus particulièrement à la suite de fortes pluies. À chaque fois, c'est le même scénario qui se répète : le terrain ravine à cause du piétinement des cerfs qui érodent l'éponge végétale provoquant l'engravement des captages et prive la population d'eau potable. Les services de la mairie doivent alors intervenir rapidement pour déboucher les bassins qui contiennent chacun de 100 à 150 m³ et alimente environ 200 foyers. Ces incidences représentent, de plus, un coût pour la collectivité.

prévues. La mairie espère que ces campagnes vont contribuer à repousser les cerfs et permettre à la végétation de repousser. Les objectifs ? Préserver l'écosystème, protéger les captages, garantir les ressources en eau et assurer une continuité de service auprès de la population.

Un accès encadré au plateau de Dogny

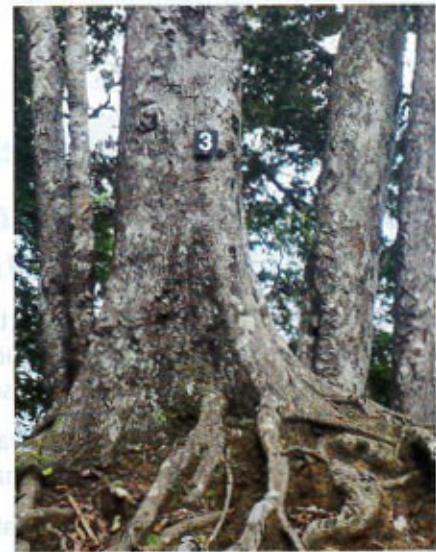
La mairie envisage une mesure supplémentaire, la restriction de l'accès au plateau de Dogny. « On s'est rendu compte que l'endroit était très fréquenté. Le souci, c'est que les sentiers passent juste au-dessus d'un captage, ce qui occasionne des problèmes, notamment des tassements de la terre, ce qui fragilise le sol en cas de forte pluie. De plus, le site n'est pas toujours laissé en bon état », indique Ephrem



Haluat, secrétaire général de la mairie de Sarraméa. L'idée serait d'encadrer et de réguler son accès, « en faisant appel aux guides touristiques pour s'y rendre ». La mairie souhaiterait également faire correspondre son ouverture au calendrier de l'igname et autoriser l'accès au plateau de Dogny de septembre à février, lorsque l'igname est en terre.

Des campagnes de régulation

Pour tenter de freiner la prolifération des cerfs, la mairie de Sarraméa s'apprête à lancer des campagnes de régulation, à l'image de ce qui se pratique déjà sur le domaine de Déva ou au parc des Grandes Fougères, en collaboration avec la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie et de la chasse de Nouvelle-Calédonie et de la chasse de Nouvelle-Calédonie et de la chasse de Nouvelle-Calédonie et de la chasse de Nouvelle-Calédonie. Plusieurs formations à la sécurité (règles à respecter) et aux méthodes de chasse sont d'ailleurs d'ores et déjà



Un nouveau lotissement

Les cinq captages installés sur la commune, dont les deux derniers ont été réalisés courant 2018 à la tribu de Grand Coulis, ont été dimensionnés pour répondre aux besoins en eau potable de la commune qui doit accueillir un nouveau lotissement de 30 lots au centre du village. Les travaux de la première tranche, qui comprendra 16 lots, doivent démarrer cette année.